

LES BALKANS

L'HISTOIRE YUGOSLAVE

Jusqu'au 4 février 2003, la République fédérale de Yougoslavie était un pays du sud-est de l'Europe.

Elle fut créée en 1918 comme Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et rebaptisée « Royaume de Yougoslavie » en 1929. Après la Seconde Guerre mondiale, elle devint un État communiste, (Petar II Karadjordjevic fut le dernier roi) établi le 29 novembre 1943 à Jajce avec pour président Josip Broz Tito. Cependant, à la différence des autres pays communistes d'Europe centrale et orientale, il choisit de ne pas adhérer au Pacte de Varsovie et donc de se détacher de l'URSS. Cela était possible car le pays s'était libéré seul de l'occupation nazie, sans l'aide directe de l'Armée rouge.

C'était un état fédéral composé de six républiques:

- ✗ Bosnie-Herzégovine (capitale Sarajevo)
- ✗ Croatie (capitale Zagreb)
- ✗ Macédoine (capitale Skopje)
- ✗ Slovénie (capitale Ljubljana)
- ✗ La république de Serbie comprenait en outre 2 régions autonomes (Kosovo et Voïvodine)

Après la mort de Tito en 1980, la tension entre les différents peuples grandit et, depuis 1991, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine ont toutes obtenu leur indépendance (suite à différents conflits, détaillés dans la chronologie). Aujourd'hui restent seules les républiques de Serbie et Monténégro, le statut du Kosovo demeurant incertain. La présence d'importantes minorités ethniques dans les divers pays (régions serbes en Croatie et Bosnie, Croates en Bosnie, Albanais en Serbie (Kosovo) et en Macédoine, Hongrois en Serbie (Voïvodine)), a entraîné une succession de guerres sanglantes (en Croatie, en Bosnie et au Kosovo), par lesquelles les nationalistes serbes ont cherché à maintenir leur contrôle sur tout le territoire, alors que leurs adversaires ont tenté d'obtenir l'indépendance de régions ethniquement homogènes - toutes les parties utilisant pour cela à divers degrés des méthodes de « purification ethnique ».

L'ONU, ainsi que de nombreux pays individuellement, refusèrent dans un premier temps de reconnaître la confédération de la Serbie et du Monténégro comme le successeur de la République socialiste fédérale de Yougoslavie, bien qu'ils la reconnussent en tant qu'État indépendant. La situation a été résolue avec l'admission de la République fédérale de Yougoslavie aux Nations-Unies en 2000.

En 2002, la Serbie et le Monténégro sont parvenus à un nouvel accord portant sur leur coopération future comportant, entre autres changements, la fin de la Yougoslavie. Le 4 février 2003, le parlement fédéral de Yougoslavie dissolut le pays et accepta la création d'une fédération limitée des deux États restants. La nouvelle union des deux États est appelée Serbie-et-Monténégro.

SYNTHESE : GEOGRAPHIE HUMAINE.

Population (estimation 2006) : 10 832 545 habitants

Densité : 117.2 h/km²

Espérance de vie (2006) : 74.95 ans

Taux de natalité (2006) : 12.11/1000

Indice de fécondité (2006) : 1.68 enfants/femme

Taux de mortalité (2006) : 10.55/1000

Taux de mortalité infantile (2006) : 12.52/1000

Taux d'alphabétisation (2004) : 96%

Langue officielle : Serbo-Croate (avec serbe (95%) – albanais (5%))

Taux d'urbanisation : 52.04%

Trois peuples : Serbes – Croates – Musulmans mais de nombreuses ethnies présentes en Ex-Yougoslavie : Serbes, Croates, Slovènes, Macédoniens, Monténégrins, Slaves musulmans... Religion : 4 religions prédominantes : orthodoxie, catholicisme, islam, protestantisme, cohabitent. L'orthodoxie domine et joue un rôle essentiel dans la politique.

Situation sanitaire préoccupante.

Faible investissement dans les secteurs d'éducation.

Pour comprendre et expliquer l'état et le comportement des populations et des difficultés qu'elles rencontrent, nous allons remonter dans l'histoire des peuples et la mise en place de leurs identités afin de préciser les conséquences sur les caractéristiques qui en découlent.

Jusqu'au XIV^{ème} les peuples s'installent et implantent leurs religions dominantes en « Ex-Yougoslavie ». Ils créent leurs royaumes respectifs.

Au XIV^{ème} la conquête ottomane élimine, déstabilise les royaumes et l'Empire turc s'impose. L'Empire austro-hongrois lui succède et crée la Serbie. L'Eglise orthodoxe serbe reste cependant bien répandue, mais parallèlement des mouvements indépendantistes tels que l'orthodoxie monténégrine autocéphale prennent leur indépendance.

La première guerre mondiale marque le démantèlement de l'empire austro-hongrois et la fondation de l'Ex-Yougoslavie. En 1918, l'intégration forcée du Monténégro au « royaume des serbes, Croates et Slovènes » mène à la disparition de l'identité monténégrine. Les monténégrins sont considérés comme des serbes, donc tout ce qu'ils ont revient aux serbes (monastères, églises...)

Lors de la seconde guerre mondiale le régime communiste de Tito fédère la Yougoslavie en six républiques et deux provinces autonomes. D'importants remaniements de population ont donc lieu et sont encore source de création de nouvelles ethnies. A la fin des années 80, c'est l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est et la mort de Tito. La crise économique qui en découle entraîne de graves disparités nationales. Cela favorise le nationalisme, suivi et poussé notamment par le métropolite serbe de l'orthodoxie monténégrine. Il remet en cause l'identité du peuple monténégrin ; qu'il considère comme étant serbe, tout comme son Eglise autocéphale. Les Monténégrins tiennent quand à eux à leur identité propre, ce qui entraîne une répartition de cette population délicate. Les Croates et Slovène remettent en cause l'existence de la Fédération yougoslave, tandis que les serbes majoritaires souhaitent étendre leurs pouvoirs sur la fédération. L'arrivée en 1990, de Milosevic et de sa dictature nationaliste serbe, entraîne la soumission de la fédération yougoslave et le massacre des Croates et des Musulmans serbes. En 1994, des pressions internationales entraînent la création de deux entités : la république serbe et la fédération croato-musulmane. A cette même période l'Eglise Monténégrine monte une politique commune pour la reconstruction de ses églises. Au Kosovo, l'orthodoxie représente les Serbes et les unifie. Cependant le réalisme qui caractérise Mgr Amfilohije, leur métropolite, pousse d'un côté, les orthodoxes vers un meilleur dialogue avec les communautés internationales au Kosovo mais de l'autre n'est pas aussi ouvert au niveau œcuménique en Serbie où il souhaite assurer au contraire à l'orthodoxie une position politique et sociale prééminente voire exclusive.

En 2006, le Monténégro est proclamé indépendant.

L'Eglise serbe se bat pour éloigner le communisme et replacer la religion orthodoxe au cœur de la vie sociale. Pour cela, elle met en place de nouvelles campagnes d'évangélisation. Une loi reconnaît désormais les confessions traditionnelles.

Tous les mouvements de population résultent de la volonté de chaque ethnie d'accéder à une certaine indépendance qui passerait par la domination des autres ethnies.

L'Eglise risque d'être entraînée dans les problèmes de définition d'une nation serbe qui doit retracer ses frontières et son identité. Dans ce contexte difficile, elle aura du mal à apparaître comme crédible, car elle n'a pas fait le choix de se placer au-dessus des conflits. La répartition stable des populations n'est pas encore un problème résolu. Les massacres, les tensions et les conséquences qui en sont liées n'ont pas fini de faire des dégâts. Le taux d'urbanisation reste faible suite à l'installation de réfugiés dans des espaces d'accueil excentrés. L'état sanitaire et éducatif a toujours été et reste perturbé par cette situation qui empêche de mener des politiques stables. La population est jeune (au Kosovo, la moitié a moins de 25 ans), les adultes et personnes âgées mourant dans les combats et les problèmes sanitaires rencontrés dans les camps. Les enfants sont les premiers touchés face aux maladies, aux problèmes de scolarisation et laisse présager que les directives politiques doivent pouvoir prendre en compte ces problèmes.

L'invasion continue par des peuples d'origine différentes jusqu'au XIV^{ème} siècle a fait de l'Ex-Yougoslavie une région très hétéroclite de peuples, religions, cultures, langues...

Ce sont ces caractéristiques qui amènent les populations à se regrouper et à former de nouvelles ethnies qui vont s'affronter pour déterminer leur territoire propre. Cela crée des conflits. Ces tensions vont pousser les populations à évacuer certains lieux d'où ils sont expulsés par une ethnie qui souhaite dominer dans un secteur. Elles doivent alors s'installer dans une zone plus calme, à l'extérieur des villes, dans les montagnes... Ces déplacements de populations ainsi que les crises économiques débouchant des situations instables touchent directement leur état au niveau moral, sanitaire, éducatif... L'indépendance du Monténégro est encore une nouvelle étape dans l'histoire de l'Ex-Yougoslavie. Mais cela ne va pas s'arrêter là puisque des ethnies réclament leur droit à être reconnues spécifiquement et recherchent une certaine indépendance. Ces désaccords sont aussi source d'inspiration de mouvements indépendantistes qui s'ajoutent à tout cela, diminuant le monopole d'influence que tient l'Eglise orthodoxe serbe.

Fiche de synthèse Géopolitique interne de la Yougoslavie Xavier Gobin MC Dupoyet

La zone balkanique est une zone sans cesse envahie dans l'histoire, et géographiquement au confluent de trois grandes puissances :

L'empire ottoman musulman, dont l'expansion s'était arrêtée à la Croatie

L'empire austro-hongrois catholique

L'empire russe orthodoxe

Ces invasions successives expliquent la mosaïque de peuples et de religions que l'on retrouve dans la Yougoslavie de Tito à sa mort en 1980 :

Serbes orthodoxes, Slovènes et Croates catholiques, Albanais musulmans, mais aussi Serbes et Croates musulmans en Bosnie, Bulgares, Hongrois, Tchèques, Turcs...

Les Serbes, 8,5 millions, dominent démographiquement la Fédération, qui compte 23,5 millions d'habitants (chiffres 91). Ils se trouvent majoritairement en Serbie mais aussi en Bosnie (1,3 millions) et en Croatie. Ils sont donc tentés, plus que les autres peuples, d'établir leur pouvoir sur l'ensemble de la Fédération.

Les Croates sont 4,6 millions, surtout en Croatie et en Bosnie.

Slovènes, Monténégrins, Macédoniens et Albanais sont nettement moins nombreux (tous < à 10% de la population de l'ex Yougoslavie) et centrés sur un territoire plus nettement délimités. Les musulmans, enregistrés au recensement en tant que nationalité, sont essentiellement en Bosnie où ils représentent la première communauté (1.9 million de personnes, 43.7% de la pop) et dans la zone frontalière entre le Monténégro et la Serbie.

Les affrontements commencent dès 1981 au Kosovo (émeutes albanaises anti-serbes) mais c'est après l'éclatement de la fédération yougoslave que commence véritablement la première "guerre de Yougoslavie" où la Serbie affronte les républiques qui se sont proclamées indépendantes c'est à dire d'abord la Slovénie et la Croatie (juin 1991) puis la Bosnie (avril 1992).

Ante Markovic, alors président de la Fédération, ne parvient pas à contenir les nationalismes qui se déchainent. Il s'avère en effet que tous ces peuples n'avaient cohabités que sous la pression d'une dictature, royale ou communiste. Ces nationalismes sont exacerbés :

1-par la crise économique : à l'heure de la compétition marchande, les républiques les plus riches (Slovénie et Croatie) veulent consolider leur état avant d'entamer des privatisations, pour s'assurer que les retombées vont leur profiter à elles seules. Elles contestent par ailleurs le partage de la dette extérieure des républiques les plus pauvres du Sud de la Fédération.

2-par des intérêts occidentaux : l'Allemagne soutient l'accession au pouvoir de Tudjman en Croatie car elle sait que celui-ci va attiser la haine interethnique et amorcer le morcellement des Balkans, et il sera plus facile de faire main basse sur une multitude de minis-états que sur la fédération. Sous couvert de souveraineté des peuples, les grandes puissances affaiblissent les Balkans, pour le contrôle de l'acheminement du pétrole de la mer Caspienne par le Danube, et pour s'assurer l'exclusivité de la reconstruction et des délocalisations.

Aujourd'hui, après les conflits terrifiants en Croatie, en Bosnie, au Kosovo, et la sécession de toutes les fédérations, la Serbie s'obstine à ne pas vouloir donner leur indépendance au Kosovars, criant au dépeçage continu de son territoire.

LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'EX-YOUGOSLAVIE

I. Premier objectif : l'Union Européenne

L'intégration à l'UE signe la fin de la grave crise économique, sociale et politique qui a lieu en Yougoslavie depuis 1980, date de la mort de Tito.

Au départ, les interventions européennes ont visé à préserver un minimum d'unité dans l'ex-Yougoslavie, puis à rendre le divorce le moins traumatisant possible, et pour finir, à tenter de mettre fin aux hostilités en Bosnie, ou d'en limiter les dégâts. L'UE a intérêt à faire coexister et à construire un réseau de relations politiques, économiques et sécuritaires assurant au continent européen un avenir sûr.

Aucun des pays de l'ex-Yougoslavie ne participe au traité de Maastricht en 1992. Et paradoxalement, *c'est que les pays qui auraient le plus besoin d'intégration européenne pour gérer leur multiethnicité sont précisément ceux qui sont le moins prêts pour elle*, constate le chercheur Jacques Rupnik : *essentiellement parce qu'il s'agit d'Etats en décomposition qui ne parviennent plus à contenir la violence organisée sur une partie de leur territoire et la déstabilisation de leurs voisins.*

Avec son entrée dans l'Union européenne (1er mai 2004) et dans l'OTAN (2 avril 2004), la Slovénie a atteint son objectif prioritaire d'intégration dans les structures euro-atlantiques. Il est le seul des pays de l'ex-Yougoslavie à avoir réalisé cet objectif. Les deux référendums d'adhésion organisés le 23 mars 2003 ont recueilli respectivement 90 % et 66 % de oui (taux de participation de 60 %).

Les gouvernements ex-yougoslaves attachent une grande importance à la poursuite de l'intégration européenne.

Après avoir intégré le mécanisme de change européen II en juin 2004, la Slovénie a vu son **adhésion à la zone euro** approuvée par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006 compte tenu de ses performances macroéconomiques. Le double affichage des prix est en vigueur depuis le 1er mars 2006 ; l'adoption de l'euro sera effective le 1er janvier 2007 et célébrée solennellement le 15 janvier. La perspective de son **entrée dans la zone Schengen** a été fixée au 1er janvier 2008 (sous certaines conditions) lors du Conseil justices - affaires intérieures du 5 décembre 2006. En outre, le gouvernement slovène s'engage activement en faveur de la politique européenne de sécurité et de défense (participation aux opérations extérieures - Kosovo, Bosnie-Herzégovine, RDC - et au lancement de l'Agence européenne de défense). Il est par ailleurs partisan d'une politique commune pour la sécurité énergétique de l'UE. Le Traité constitutionnel européen a été ratifié en février 2005 par la voie parlementaire, à la quasi-unanimité.

La Slovénie assurera la présidence de l'UE au premier semestre 2008.

En 2001, la Croatie a signé un accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'UE, qui, faute d'avoir été ratifié par toutes les parties (en raison de l'affaire du général Gotovina inculpé par le TPIY), avait fait l'objet d'un accord intérimaire pour l'essentiel des dispositions commerciales de l'accord. L'ASA est finalement entré en vigueur le 1er février 2005.

Le Conseil européen de juin 2004 a accordé à la Croatie le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE et celui de décembre 2004 a fixé au 17 mars 2005 l'ouverture des négociations d'adhésion, pour autant que la Croatie coopère pleinement avec le TPIY. Il a par ailleurs invité la Commission à présenter un cadre de négociations. Le Conseil affaires générales du 16 mars, qui a adopté le cadre des négociations pour la Croatie, a toutefois décidé de reporter l'ouverture des négociations, faute d'une coopération pleine de la Croatie avec le TPIY (non arrestation et transfert à La Haye du dernier inculpé restant, le général Gotovina). Les négociations seront entamées dès constat fait que la Croatie coopère pleinement avec le TPIY. Les progrès de la Croatie vers l'UE sont entravés par la question de la coopération avec le TPIY, qui est l'un des critères à remplir par ce pays dans sa démarche d'adhésion. Au printemps 2004, le procureur du TPIY, Mme Carla Del

Ponte, avait estimé satisfaisante la coopération de la Croatie avec le TPIY, à la suite du transfert à La Haye de 9 inculpés. De son côté, le Conseil européen de décembre 2004 avait réaffirmé l'exigence de pleine coopération de la Croatie avec le TPIY, qui devait se traduire par l'arrestation et le transfert à La Haye du général inculpé Ante Gotovina.

Dans le sillage de la Croatie, la Macédoine a déposé sa candidature à l'adhésion à l'Union Européenne le 22 mars 2004. Elle avait été le premier des cinq pays des Balkans occidentaux à avoir signé un Accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'Union européenne le 10 avril 2001. Cet accord, ratifié par l'ensemble des parlements nationaux, est entré en vigueur le 1er avril 2004.

La Bosnie ouvre aussi des négociations d'un ASA, et adhère au Partenariat pour la paix de l'OTAN. Les Sommets de Zagreb (en 2000) et Thessalonique (juin 2003) ont confirmé la vocation européenne des Balkans et précisé les conditions à remplir (spécifiquement, pour la Bosnie-Herzégovine : réformes de l'administration et de la justice et unification de son espace économique). Une étude de faisabilité a été adoptée par la Commission et présentée en novembre 2003 au gouvernement bosnien. La Commission se montre optimiste sur la capacité de la Bosnie-Herzégovine à parvenir à commencer prochainement la négociation d'un accord de stabilisation et d'association, quand les derniers obstacles auront été levés.

II. Les relations extérieures

1. Entre les six états : objectif de stabilité

La stabilité de la région des Balkans est un objectif prioritaire des gouvernements, y compris du Monténégro, indépendant depuis 2006.

La Slovénie soutient la perspective européenne des pays de cette région, notamment par le développement de ses relations bilatérales avec eux, par son association au Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est et par une coopération administrative (mise en place d'un Centre pour l'aide à l'intégration européenne à Ljubljana, jumelages). La Slovénie est l'un des tout premiers investisseurs étrangers dans les Balkans occidentaux (et même le premier en Serbie).

La politique réformatrice de la Croatie s'est traduite par une normalisation des relations avec ses voisins. L'accord sur la succession de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie signé par les cinq Etats successeurs le 29 juin 2001 a enfin été ratifié par la Croatie. Un sommet des Présidents de Croatie, RFY et B-H a pu se tenir à Sarajevo le 15 juillet 2002. La Croatie a renoncé aux "relations spéciales" avec la Bosnie-Herzégovine prévue par les Accords de Dayton et développe des relations de confiance avec Tirana, Skopje et Sarajevo ; les autorités de Zagreb restent toutefois attentives au sort des Bosno-croates de Bosnie-Herzégovine

Avec la Serbie-et-Monténégro, le processus de normalisation des relations avec la Croatie est en constant progrès. Le rapprochement est perçu par les deux pays comme l'une des clés de la stabilisation de la région. Outre la signature de différents accords bilatéraux et des visites ministérielles régulières, les rencontres au plus haut niveau se multiplient : première visite officielle à Zagreb le 24 mai 2004 du Président de la communauté étatique de Serbie-et-Monténégro, M. Marovic, rencontre informelle le 26 octobre 2004 près de Dubrovnik entre M. Mesic et le Président serbe Tadic, importante visite à Belgrade le 15 novembre 2004 de M. Sanader (première visite en Serbie-et-Monténégro d'un chef de gouvernement croate depuis l'indépendance de la Croatie). Le premier ministre serbe, M. Kostunica, devrait se rendre à Zagreb au printemps.

S'agissant de la question des réfugiés et des personnes déplacées, les autorités croates ont déclaré leur intention de la résoudre en priorité. M. Sanader, avait, pendant la campagne électorale de 2003, publiquement invité les réfugiés serbes à revenir en Croatie. Les autorités croates et serbes ont exprimé leur volonté commune de progresser sur la question de la restitution des biens des réfugiés des deux pays et un accord bilatéral sur la protection des minorités des deux pays a été signé le 15 novembre dernier. Lors de sa visite à Belgrade, M. Sanader a de nouveau appelé les réfugiés serbes de Croatie (encore plus de 180 000 personnes) à retourner « dans leurs foyers ». Par ailleurs, la Croatie a signé à Sarajevo le 31 janvier dernier une déclaration

tripartite avec la Serbie-et-Monténégro et la Bosnie-Herzégovine pour s'engager à résoudre d'ici la fin de 2006 le problème des personnes toujours réfugiées et déplacées.

La Macédoine entretient des relations étroites avec ses voisins, notamment au travers d'initiatives de coopération régionale alors que de nombreux accords bilatéraux ont permis de créer un cadre juridique favorable aux échanges économiques.

La situation au Kosovo est suivie attentivement par les autorités macédoniennes : les Albanais de part et d'autre de la frontière ne forment en fait qu'une seule communauté, unie par de multiples liens familiaux et économiques mais divisée par une frontière apparue avec l'éclatement de la Yougoslavie.

2. Avec les autres pays : échanges commerciaux

La Slovénie entretient des relations étroites avec son voisin italien, son second partenaire commercial (malgré certaines difficultés : droits culturels de la minorité slovène d'Italie, création de zones de protection écologique en mer Adriatique), ainsi qu'avec son voisin autrichien, premier investisseur étranger en Slovénie (bien que la question de la mention en langue allemande et slovène du nom des localités à minorité slovène de Carinthie ne soit pas encore réglée). Les relations sont bonnes également avec la Hongrie, même si l'accord bilatéral de 1992 (représentation des intérêts slovènes au Parlement hongrois) n'est toujours pas pleinement appliqué.

La candidature de la Croatie à l'Union européenne recueille le soutien des autorités de Ljubljana. Toutefois, des différends frontaliers entre les deux pays demeurent : le gouvernement slovène réclame en particulier un accès à la haute mer (depuis la baie de Piran).

La Slovénie soigne également ses relations avec les pays du voisinage est-européen. M. Janša a apporté un soutien appuyé au président ukrainien et attache une grande importance au dialogue avec la Russie sur la Biélorussie notamment, y compris au sein de l'OSCE. Les relations avec la Russie ont une grande importance pour la Slovénie, qui y a investi près de 100 M€ en 2005, en importe près de 60 % de ses importations de gaz naturel. Elle demeure par ailleurs créancière de la Russie. La Slovénie, qui a exercé la Présidence de l'OSCE en 2005, suit également très attentivement les questions relatives à la stabilité dans le Caucase et à l'évolution de l'Asie centrale. Elle a ainsi organisé en août 2006 à Bled une conférence internationale de haut niveau consacrée à la région de la mer Caspienne.

Premier investisseur et partenaire commercial de la Macédoine, la Grèce qui a participé aux opérations de l'OTAN et à la mission Concordia de l'Union européenne, entretient des liens très étroits avec ce pays, même si subsiste la question de l'appellation du pays, Athènes bloquant la reconnaissance internationale de l'ARYM sous le nom de « Macédoine » qu'elle estime appartenir à son patrimoine. Les pourparlers se poursuivent, sous l'égide de l'ONU entre Skopje et Athènes pour aboutir à un compromis acceptable par les deux parties.

III. L'OTAN

1. La Croatie

Le rapprochement avec l'OTAN constitue l'autre priorité de la Croatie. Membre du Partenariat pour la Paix depuis mai 2000 et du Plan d'Action pour l'Adhésion (MAP - ministérielle OTAN) depuis le printemps 2002, elle s'est également associée à l'Albanie et à la Macédoine dans le cadre de la « Charte Adriatique ». La Croatie, pourrait, seule ou avec ses alliées de la « Charte Adriatique » entamer des pourparlers d'adhésion en 2006 pour rejoindre l'Alliance en 2008. Cette accession reste néanmoins subordonnée à la question de la coopération pleine et entière de la Croatie avec le TPIY (Tribunal Pénal International d'ex-Yougoslavie).

2. La Macédoine

L'adhésion à l'OTAN est un autre objectif prioritaire de la Macédoine. Pour préparer cette adhésion, le pays participe aux activités du Partenariat Pour la Paix dont elle est membre. Elle s'est également engagée, depuis mai 2003, avec les Etats-Unis et aux côtés de la Croatie et de l'Albanie, dans la "Charte américano-adriatique".

SYNTHESE : POLITIQUE EXTERIEURE

Les pays de l'ex-Yougoslavie ont subi de forts traumatismes politiques ces dernières années, ce qui a fini par déboucher sur leur indépendance. La crise n'est pas encore finie (Kosovo). Les états aspirent maintenant à une certaine stabilité, et à retrouver un nouvel essor et un développement économique.

I. L'objectif de la politique extérieure des états est la stabilité

1. Relations des pays entre eux.

Coopération, normalisation des relations entre ces états.

La Slovénie est le premier investisseur dans les Balkans occidentaux.

Le problème des réfugiés est suivi de près par les états ; chacun s'attache à retrouver sa nation d'origine

L'accord sur la succession de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie signé par les cinq Etats successeurs le 29 juin 2001 a enfin été ratifié par la Croatie (en 2004)

2. Relations des pays avec le monde

Ouverture diplomatique et échanges commerciaux et avec les pays d'Europe de l'Est, et également avec l'Italie, pays limitrophe.

D'autre part, l'Albanie reste vigilante quant à la question du Kosovo (peuplé à 90% par des albanais). Peut-on imaginer une disparition de la frontière si le Kosovo devient indépendant de la Serbie ?

II. Les moyens

1. L'Union Européenne

Seule la Slovénie, pays le plus riche de l'ex-yougoslavie, est intégrée à l'UE.

La Croatie et la Macédoine sont candidats à l'entrée dans l'UE.

Ils ont signé, ainsi que les autres états de l'ex-Yougoslavie, un accord de stabilisation et d'association (ASA).

2. L'OTAN

C'est l'autre priorité de la plupart des états, afin de maintenir la paix.

SYNTHESE

Vincent Vidal et Jennifer Mangeard

Les forces militaires en présence dans le conflit d'Ex-Yougoslavie.

=> **Historique du conflit militaire; les grandes dates (+ cf cartes du rapport)**

- **1991:** Indépendance de la Croatie et de Slovénie. Les serbes qui vivent en Croatie (nationalistes serbes de Croatie) se lient avec l'armée fédérale serbe, la police et attaquent le Sud de la Croatie. Ils contrôlent rapidement un tiers de la Croatie.

=> 15 000 morts, 50 000 réfugiés des deux camps. A partir de cette date, les offensives serbes vont se répéter incessamment.

- **1992:** Les casques bleus vont en Croatie pour protéger les conquêtes serbes.

- **Mai 1993:** le Conseil de Sécurité crée six zones de sécurité protégées par les casques bleus. Ces zones sont représentées par Sarajevo, Bihac, Tuzla, Zepa, Srebrenica et Gorazde (Bosnie).

- **Mars 1993:** Siège de Sarajevo par l'armée fédérale (plus rien ne peut passer, arrêt, viols, extermination). Le bilan humain est de 200 000 morts et 3 millions de personnes déplacées.

- **1994:** Premières frappes aériennes de l'OTAN sur les sites d'armes lourdes serbes. Création de la force de réaction rapide, qui est dessinée à renforcer les troupes d'observation de l'ONU. Les casques bleus n'ont droit d'utiliser leurs armes en cas de légitime défense. Comme il y a eu des prises d'otage de casques bleus par les serbes, la force d'intervention rapide servait à détourner le Conseil de Sécurité pour réagir face à ces attaques. Cette force a été créée par l'OTAN.

- **1996:** Suite à une période de normalisation, l'OTAN donne l'ordre de déployer une nouvelle force de l'OTAN: la SFOR (Force de Stabilisation) qui remplace l'IFOR.

- **1999: Avril-Août:** Affrontements in-interrompus entre indépendantistes albanais et troupes serbes. **Septembre:** Le Conseil de Sécurité exige un cessez-le-feu et le rentrait des forces serbes. **Décembre:** les affrontements reprennent entre l'UCK et les forces serbes. L'OTAN bombarde des cibles militaires serbes. Ce qui pousse les serbes à un accord. Ils ont 11 jours pour quitter le Kosovo. L'OTAN arrête ses frappes. L'intervention de l'OTAN, sur la demande du Conseil de Sécurité de l'ONU, est suspendue. C'est la KFOR qui prend le relais (force de maintien de la paix et de la sécurité, toujours sur place actuellement).

=> **Rôle des Occidentaux dans le maintien de la paix**

- **FORPRONU:** La FORPRONU a été créée en tant que opération provisoire visant à créer les conditions de paix et de sécurité, la négociation d'un règlement d'ensemble de la crise yougoslave. Elle avait pour mandat de veiller à ce que les trois zones protégées par les Nations Unies en Croatie soient démilitarisées et que la crainte d'une atteinte armée soit épargnée à toutes les personnes y résidant. Son mandat n'a pas cessé de se généraliser.

- **Opération « force alliée »:** L'opération « force alliée » a été engagée sans autorisation du Conseil de sécurité, au nom de l'ingérence humanitaire. Les bombardements aériens ont commencé le 23 mars 1999 contre la République Fédérale de Yougoslavie. Ils ne devaient durer que trois jours (finalement 78 jours!). Leurs objectifs étaient la destruction au Kosovo des capacités de coercition des forces militaires et paramilitaires du président Slobodan Milosevic, en Serbie, la destruction des infrastructures.

De fait, le conflit des Balkans était considéré comme un facteur de déstabilisation pour l'Europe et le monde. Aussi, pour prévenir la propagation des conflits inter-ethniques, l'UE a été contrainte d'agir mais son intervention a rapidement montré ses limites et son impuissance entraînant un dessaisissement du règlement du conflit yougoslave au profit de l'OTAN et des américains. Parallèlement, les Etats-Unis entendaient démontrer leur puissance politico-stratégique et donner, après la guerre du Golfe, un nouvel exemple de ce qui attend les Etats refusant de se plier au nouvel ordre mondial. Les motivations des occidentaux semblent avoir divergé des intentions de solidarité internationale vers des intentions économiques et stratégiques.

L'intervention de l'Union Européenne et de l'Organisation des Nations Unies dans la crise yougoslave.

I Début du conflit : une intervention incohérente et sans effet.

Face à la crise yougoslave, les Douze se positionnent en faveur du maintien de la Fédération Yougoslave. Cette dernière est liée à la CEE par un accord de coopération depuis 1980 : remettre en cause ses frontières est perçu comme un danger pour l'Europe centrale et orientale. Par conséquent, l'indépendance de la Slovaquie et de la Croatie n'est pas reconnue. Les Douze sont seuls à s'occuper de la crise puisque l'ONU ne souhaite s'en mêler ; il s'agit selon elle d'une affaire interne. Quant à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), elle est paralysée par la règle de l'unanimité, l'Union soviétique soutenant la Serbie, et donne mandat à la Communauté Européenne. Médiation et impartialité sont les lignes de la conduite choisies pour

les négociations, ce qui suppose le dialogue avec toutes les parties et le refus de désigner l'agresseur. Or, dès novembre 1991, les premières sanctions économiques s'appliquent à la Serbie-Monténégro. Après avoir tenté d'obtenir un cessez-le-feu et l'arrêt des déclarations d'indépendance, les Douze réclament, le 29 juillet 1991, l'inviolabilité des frontières internes de la Fédération, mais est rejetée par Milosevic et les Serbes de la Croatie. Suite au renforcement des combats en Croatie, les Douze organisent alors une conférence de paix à la Haye en septembre, sous la présidence de Lord Carrington, ancien ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni et ancien secrétaire général de l'OTAN. La présidence néerlandaise de la Communauté, soutenue par la France et l'Allemagne, propose l'envoi d'une force d'interposition de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) ; la Grande-Bretagne, le Danemark et le Portugal s'y opposent. Ne parvenant à se mettre d'accord, l'arrêt des combats ne peut être imposé. La France demande alors l'envoi d'une force d'urgence des Nations Unies, mais le Conseil de Sécurité prend la décision d'un embargo sur les livraisons d'armes à la Yougoslavie. Les Croates et les Bosniaques sont alors pénalisés dans leur résistance aux Serbes mieux équipés. La crise yougoslave s'inscrit donc à l'ordre du jour du Conseil de Sécurité au moment de la conférence de la Haye. Une fois effectuée le transfert d'autorité politique du cadre européen au cadre onusien, la Communauté s'est retrouvée au second plan des décisions. Le paradoxe est frappant : au moment même où les Européens vont signer le traité de l'Union Européenne à Maastricht et pourraient accéder au statut d'acteur-décideur en matière de sécurité, un cadre prioritaire de décision leur échappe. Autrement dit, le transfert de l'ONU donne à trois non-membres de la Communauté -les Russes, les Américains et les Chinois- et au groupe des membres non permanents du Conseil de Sécurité un droit de regard et de veto sur d'éventuelles décisions européennes communes en matière de sécurité. L'inégalité de principe entre les douze membres de la Communauté perturbe un peu plus la soi-disant « Union ».

De toute évidence, la principale division des Douze porte sur le problème de la reconnaissance. Le chancelier allemand Helmut Kohl est pour l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, en raison des affinités qui existent. A l'opposé, la France, craignant l'extension de l'influence allemande et mieux disposée à l'égard des Serbes, aurait préféré le maintien d'une certaine unité yougoslave, tout comme l'Espagne, à cause des poussées séparatistes basques et catalanes, et la Grande-Bretagne, préoccupée par le problème de l'Ulster. La France, qui se veut pro-croate dans son discours, a du mal à se détacher de sa vision traditionnelle de la Serbie datant du début du XX^e siècle. Elle a toujours considéré ce pays comme un allié majeur au sein des Balkans. Certains cercles politiques français oublient même le côté multiethnique de la Yougoslavie et estiment naturel la domination serbe. La France se révèle la plus hostile à une politique anti-serbe, mais dénonce les responsabilités de la Serbie dans le conflit. Soucieux tout de même de manifester leur solidarité, les Douze reconnaissent le 16 décembre 1991 toutes les Républiques qui le désirent, à condition de respecter les droits des minorités, les droits de l'homme et le recours à l'arbitrage. Le 23 décembre 1991, l'Allemagne reconnaît la Slovénie et la Croatie, suivie par la Communauté le 15 janvier 1992 (après que la commission d'arbitrage ait constaté que ces deux républiques répondaient bien aux conditions requises). Ce fut au tour de la Bosnie le 6 avril 1992 et de la Macédoine (seulement en décembre 1993 dû à l'opposition grecque). Entre décembre 1991 et janvier 1992 on accusera l'Allemagne d'avoir, par son intransigeance sur la Croatie, précipité la guerre généralisée dans l'ex-Yougoslavie. Toutefois, à partir de janvier 1992, la RFA adopte plutôt une attitude de retrait et de profil bas diplomatique -en raison de son propre débat constitutionnel sur la participation de l'Allemagne à des opérations militaires extérieures- au bénéfice du couple franco-britannique. Malheureusement, aucun accord global entre les parties n'est encore fixé.

La Yougoslavie est tout au long de cette période l'objet de discussions intéressées, de convoitise et d'interventions officielles. Seulement, ces interventions ne résolvent pas la guerre et plus les Etats réclament leur indépendance, plus ils tombent dans la dépendance des institutions européennes. Sans nier la résistance de la dynamique de l'Union, de nombreuses contradictions internes et incohérences apparaissent. Elle refuse de faire ce que l'on savait pourtant nécessaire et provoque les effets catastrophiques. Par ailleurs, le fait que la Yougoslavie se soit retrouvée coincée entre l'URSS et Maastricht n'a pas joué en faveur de la crise. Une grande partie de l'attitude occidentale initiale à l'égard de Belgrade s'explique en effet par la hantise d'une répétition générale en Union Soviétique de l'effondrement yougoslave. Du côté européen, le succès du traité de Maastricht reste la priorité absolue. Sans oublier que cette guerre permet de relancer le marché des armes ou encore d'éviter l'immigration massive albanaise en Europe occidentale, source de « désorganisation », etc.

On peut ajouter aux explications, les carences du droit international tel que l'ONU l'a codifié. Seules les relations « inter-nationales » sont reconnues. Au mois de novembre 1991, lorsque la CEE dénonce son accord de coopération et de commerce, la Communauté est obligée de le faire avec la Yougoslavie, puisqu'aucune des républiques n'a encore été reconnue. Il faudra toutes les subtilités de la diplomatie pour en exclure ensuite, par des mesures dites compensatoires, toutes les républiques sauf la Serbie-Monténégro. Quant à la

charte des Nations Unis, elle paralyse le dénouement en interdisant l'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat, d'où la réticence de l'ONU à s'impliquer.

En ressort de tout ceci, une crise des démocraties elles-mêmes : faire passer la morale avant les intérêts, l'éthique avant la stratégie politique/économique aurait probablement été plus efficace. La réalité reste que les Européens, et au-delà, l'ensemble des démocraties occidentales, n'ont jamais considéré la crise yougoslave comme leur intérêt prioritaire de sécurité. Aussi longtemps que le conflit reste limité au territoire des républiques en guerre, la Communauté européenne et l'ensemble des Occidentaux considèrent qu'ils peuvent vivre avec. Dans tous les cas, en proclamant que tout était possible dans la stratégie occidentale sauf le recours à la force armée, les démocraties ont ainsi ruiné la notion même de dissuasion et se sont privés de toute chance de réussite.

II L'entrée en scène de l'ONU.

L'ONU rentre en jeu dans la guerre des Balkans après l'UE. Elle entre à l'occasion de l'aggravation du conflit en Croatie.

21 février 1992 : création de la FORPRONU (Force de protection des NU).

Un contingent de 10 000 casques bleus est prévu pour s'interposer entre forces serbes et croates dans quatre « secteurs protégés », contrôler leur démilitarisation, et se porter garant de la sécurité des populations.

Après contagion de la guerre en Bosnie, l'ONU décide d'y étendre ses activités. La FORPRONU ne cesse d'avoir un mandat qui s'élargit et le nombre de Casques Bleus va augmenter.

Ses missions évoluent :

Juin 1992 elle est chargée de la réouverture de l'aéroport de Sarajevo.

Septembre 1992 la FORPRONU doit protéger les convois d'aide humanitaire.

Octobre 1992 instauration d'une zone d'exclusion aérienne au dessus de la Bosnie Herzégovine

Mai 1993 création de 6 zones de sécurité (Sarajevo, Bihac, Zepa, Srebrenica, Gorazde et Tuzla) sous protection des Casques bleus sur le terrain et au besoin avec des raids aérien de l'OTAN.

Février 1994 mise en place de zones d'interdiction des armes lourdes autour de Sarajevo.

Les tentatives de règlement du conflit :

Cyrus Vance est le représentant de l'ONU pour ce conflit. Il travaille en partenariat avec Lord Carrington qui représentait la communauté européenne avant l'arrivée de l'ONU.

Été 1992 : première conférence internationale de Londres.

Sept. 1992 : mise en place de la « conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie ». C'est une conférence permanente présidée par Lord Owen (CEE) et l'américain Cyrus Vance (ONU).

Plan Vance-Owen qui prévoit le découpage en 10 provinces de la Bosnie. Rejeté par les Serbes de Bosnie.

25 mai 1993 : Création du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie.

Août 1993 : Plan Owen-Stoltenberg (UE-ONU) : transformation de la Bosnie en une union de trois Républiques (Serbe, Croate et Musulmane). Plan rejeté par les Musulmans.

Mars 1994 : Création de la fédération croato-musulmane.

Avril 1994 : création d'un « groupe de contact » sur la Bosnie. Ce groupe est composé des Etats-Unis, la Russie, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. En juillet 94, proposition d'un nouveau plan de paix autour d'un partage du territoire de la Bosnie entre la fédération croato-musulmane et les Serbes de Bosnie. Proposition rejetée par les Serbes au mois d'août.

Les négociations reprennent l'été 1995 sous l'impulsion du médiateur américain Richard Holbrooke.

En mai 1995 suite à une reprise du conflit, les Serbes tentent de s'emparer des « zones de sécurité ». Après un bombardement de dépôt de munitions serbes autorisé par l'ONU, 400 Casques bleus sont pris en otages. Le

Président Chirac va alors taper du poing sur la table et donner l'ordre aux soldats français de libérer les Casques bleus et de reprendre Sarajevo. C'est le signal de durcissement de la communauté internationale.

En juin 1995, l'ONU autorise la création d'une force de réaction rapide (FRR) pour muscler le dispositif international. Elle est créée conjointement par les Français et les Britanniques pour renforcer la FORPRONU.

Le 30 août 1995, l'OTAN et la FRR lancent l'opération Deliberate Force contre les objectifs serbes en Bosnie.

L'ONU exige le retrait des armes lourdes serbes dans la zone d'exclusion de Sarajevo.

Analyse :

Le discours onusien vise à la délégation des conflits vers des organisations régionaux. Cependant, dans les Balkans, le conseil de sécurité de l'ONU a rapidement géré le dossier, transformant l'UEO et l'OTAN en de simples bras armés.

La complexité de la structure de commandement entre le conseil de sécurité, la FORPRONU, l'OTAN, l'UEO et les contingents nationaux a, dans la majorité des cas, abouti à la paralysie.

De plus une différence de culture importante est apparue entre l'attentisme de l'ONU et la réactivité de l'OTAN, organisation militaire. L'engagement de l'OTAN a marqué un tournant dans l'histoire de l'Alliance : c'était sa première opération terrestre, cette initiative allait au-delà des tâches qui incombaient à l'Organisation au moment de la Guerre froide, à savoir défendre le territoire de ses États membres, pour mettre l'accent sur la gestion de crises se déroulant en dehors des frontières traditionnelles de l'OTAN. Pour atteindre ce but, l'OTAN a soutenu les efforts de diverses organisations, notamment de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des Nations Unies. Ce partenariat est inédit.

III L'action de l'OTAN et l'après-guerre.

L'engagement de l'OTAN dans les Balkans remonte à l'année 1992. L'Alliance a tout d'abord contrôlé et fait respecter l'embargo sur les armes décrété par les Nations Unies pour l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, ainsi que les sanctions économiques visant la Serbie et Monténégro. L'Alliance a ensuite contrôlé et fait respecter l'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine.

En Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, l'Alliance a fait usage de la force pour mettre un terme aux conflits puis elle a déployé des troupes dans le but de prévenir toute reprise des hostilités et d'établir les conditions nécessaires à l'instauration d'un processus de paix. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, elle a contribué à éviter que des hostilités n'éclatent grâce à son action diplomatique et au déploiement préventif de troupes qui ont supervisé le désarmement des insurgés, tentant ainsi de créer les conditions préalables nécessaires à un processus de stabilisation et de réconciliation.

Un accord de paix globale sur la Bosnie est signé le 14 décembre 1995. Soumis à un ultimatum américain, les présidents serbe, croate et bosniaque signent l'Accord de Dayton qui comprend : le maintien de Sarajevo comme capitale de la Bosnie et la coexistence de deux entités, croato-musulmane et serbe ; la levée progressive des sanctions contre la Serbie et de l'embargo sur les armes à destination des Républiques de l'ex-Yougoslavie ; le déploiement de 20 000 soldats américains. De décembre 1996 à décembre 2004, l'OTAN a dirigé une Force de stabilisation (SFOR) en Bosnie-Herzégovine. Trente-six pays alliés et partenaires ont fourni des troupes à l'occasion de ces différentes missions. En outre, cinq pays qui ne sont ni membres de l'OTAN ni Partenaires ont fourni des soldats à divers moments pour participer aux opérations, à savoir l'Argentine, l'Australie, le Chili, la Malaisie et la Nouvelle-Zélande.

Le déploiement de la SFOR a été autorisé par le Conseil de Sécurité des Nations Unies par sa résolution 1031 votée sous le chapitre VII de la Charte le 15 décembre 1995. Le transfert d'autorité sur le terrain entre l'ONU et l'OTAN s'est fait le 20 décembre. Si l'IFOR a intégré des contingents de Casques bleus déjà présents en Bosnie, l'OTAN s'est voulue en rupture avec l'ONU avec des règles d'engagement fermes et des

troupes puissamment armées. L'application des accords de paix par l'IFOR s'est déroulée comme prévu. Avec le temps, l'IFOR a apporté un soutien croissant au volet civil du plan de paix, en fournissant un environnement de sécurité aux organisations humanitaires, à la police civile ou à l'OSCE chargée de l'organisation des élections.

L'OTAN s'est vu reprocher de ne pas intervenir pour arrêter les criminels de guerres inculpés par le TPIY.

Le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie a été établi à La Hague par la résolution 827 du Conseil de sécurité des Nations Unies le 25 mai 1993. Cette juridiction est apparue nécessaire face aux graves violations du droit international humanitaire commises en Yougoslavie depuis 1991. C'est la première fois que le procureur d'un tribunal international portait plainte contre un chef d'Etat en place, Slobodan Milosevic, ce dernier étant mort en prison à La Haye le 3 mars 2006. Des centaines de personnes ont été jugées ou sont en cours de jugement.

Les protectorats internationaux instaurés en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo sont censés contribuer à la stabilisation politique de la région, puis à son intégration au sein de l'Union européenne. La question du statut final du Kosovo devait être réglée d'ici à la fin de l'année. Cependant, face aux violences répétées dans le pays, cette échéance a été repoussée. Outre le débat sur le statut du Kosovo, s'engagent les négociations d'adhésion ou de pré-adhésion entre l'Union européenne et l'ensemble des pays post-yougoslaves des Balkans de l'Ouest. Derrière l'autosatisfaction de façade, les impasses des protectorats posent les questions de la discrimination des minorités, mais aussi du rôle social des Etats dans la construction de l'Europe. Depuis dix ans, la Bosnie vit sous un protectorat non déclaré, destiné à assurer la mise en œuvre des accords signés en novembre 1995 sur la base de Dayton (Ohio) et ratifiés à Paris le mois suivant. Rédigés sous la houlette des Etats-Unis, ceux-ci prévoyaient – outre le « cessez-le-feu » – une véritable Constitution (sans aucun processus constituant...) entérinant, en Bosnie, la coexistence de deux « entités » – la Republika Srpska et la Fédération croato-musulmane – profondément divisées par trois ans de nettoyages ethniques.

Depuis 1995, la Bosnie-Herzégovine a connu à tous les niveaux, locaux et centraux, des élections contrôlées par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Mais, les populations ayant « mal » voté, en renforçant les partis nationalistes qui avaient mené la guerre, la force militaire chargée d'appliquer les accords, l'IFOR (Implementation Force), censée se retirer, est restée en place et a été rebaptisée Force de stabilisation de la paix (Stabilization Force). Sous la pression d'une présence étrangère massive, la Bosnie issue de Dayton a été proclamée « une » en restant divisée, et la « guerre froide intérieure » a pris le relais de la guerre tout court. Percevant les « gestes » autoritaires du haut représentant comme arrogants, une part croissante des populations a préféré voter pour les partis ultranationalistes plutôt qu'en faveur des candidats de la « communauté internationale ».

Le 3 juin 2006, le Monténégro a obtenu son indépendance et a été reconnu par la communauté européenne le 12 juin.

L'intervention de l'UE et de l'ONU dans la crise yougoslave.

I Début du conflit : une intervention incohérente et sans effet.

II L'entrée en scène de l'ONU.

III L'action de l'OTAN et l'après-guerre.

I - Les douze membres de la CEE sont pour le maintien de la Fédération Yougoslave : ils veulent éviter de déstabiliser l'Europe centrale et orientale (la CEE et la Yougoslavie sont liées par un accord de coopération depuis 1980). La priorité reste le traité de Maastricht.

- Septembre 1991 : conférence de paix à la Haye et désaccord entre les membres. Les combats continuent et l'ONU intervient pour la première fois par la mise en place d'un embargo.

- Incohérences : dans la reconnaissance (Allemagne pro-croate, France pro-serbe)/ guerre permet de relancer le marché des armes, d'éviter l'immigration massive des Albanais.../ carences du droit international (non ingérence dans les affaires intérieures...)

- D'où intervention sans effet : intérêts privés passant avant tout.

II - l'entrée en scène de l'ONU et la création de la FORPRONU

-les tentatives de règlement du conflit :

« Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie ».

Le plan Vance-Owen.

Création du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie.

Plan Owen-Stoltenberg.

Création de la fédération croato-musulmane.

Création d'un « groupe de contact » sur la Bosnie.

Création d'une force de réaction rapide (FRR).

III L'engagement de l'OTAN dans les Balkans en 1992 était sa première opération terrestre, cette initiative allait au-delà des tâches qui incombaient à l'Organisation au moment de la Guerre froide et l'a amené à travailler avec l'ONU et l'UE.

Le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie est apparu nécessaire face aux graves violations du droit international humanitaire commises en Yougoslavie depuis 1991.

Les protectorats internationaux instaurés en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo sont censés contribuer à la stabilisation politique de la région, puis à son intégration au sein de l'Union européenne. Pourtant les pays de l'Ex-Yougoslavie ont eu bien du mal à se détacher de cette main-mise.

SYNTHESE GENERALE

UN ETAT NATIONS OU DES ETATS NATIONS

INTRODUCTION

« Toute division en plusieurs États, ne peut, de notre point de vue, être acceptée, c'est-à-dire -et je serais encore plus précis - ne peut même pas être envisagée »

De cet avertissement aux peuples de Yougoslavie, prononcé par Milosevic en Janvier 1991, ressort bien toute l'idéologie qui a marqué l'histoire de cette région complexe.

En effet, tous les pouvoirs qui se sont succédés avaient en commun la volonté de fonder une grande nation, puissante, au détriment des diversités ethniques, religieuses, culturelles et linguistiques.

Région stratégique située le long de la côte Adriatique, l'Ex-Yougoslavie se situe sur la péninsule balkanique, au carrefour de l'un des principaux couloirs terrestres allant de l'Europe de l'Ouest à la Turquie et au Proche Orient. Elle fut le théâtre de décompositions et de recompositions au fil des annexions et des indépendances. Les peuples ont été dominés, mélangés, déplacés puis se sont affrontés.

L'histoire nous a montré que ce clivage ethnolinguistique et multiconfessionnel exacerbant les nationalismes, n'a pu être maintenu que sous des régimes totalitaires. A l'effondrement de ceux-ci, la région entra dans une guerre sanglante, véritable nettoyage ethnique qui mena à l'éclatement du pays.

Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur les causes d'une telle concentration de conflits au niveau de la péninsule balkanique ? Quels intérêts les différents protagonistes trouvent-ils dans cette région ? Quel avenir est à présager si la guerre elle-même, aussi atroce qu'elle fut, n'a pas suffi à calmer les nationalismes ?

I. L'Ex-Yougoslavie : une mosaïque ethnique

a. Jusqu'au XIX : 3 empires successifs

A partir du V^{ème} siècle après Jésus-Christ, les Serbes, Croates et Bulgares s'établissent dans la région, qui sera peu à peu politiquement partagée entre les royaumes bulgares, serbes (à partir du IX^{ème} siècle), vénitiens, hongrois et enfin byzantins. Du XIV^{ème} au XVII^{ème} siècles, la conquête ottomane envahit la région et le XIV^{ème} siècle marque la fin des royaumes serbes et bulgares.

L'empire ottoman est démantelé par les mouvements nationalistes de l'empire austro-hongrois et de la Russie. L'Autriche-Hongrie (alors souveraine sur le Monténégro, la Roumanie et la Grèce) s'émancipe de la tutelle ottomane, crée la Serbie et annexe la Bosnie-Herzégovine à son royaume.

Puisque ces peuples arrivent avec une religion dominante qui leur est propre, la région s'imprègne peu à peu de l'orthodoxie, du catholicisme et de l'Islam. La religion chrétienne orthodoxe s'impose, dès lors, assez rapidement.

Les Balkans furent, surtout, le point de rencontre de trois grandes puissances, véhiculant chacune leur culture et leur propre religion : **l'Empire ottoman, musulman ; la Russie, orthodoxe ; l'Empire Austro-hongrois, catholique**. Les frontières balkaniques furent donc mouvantes, selon les annexions et les traités.

Mais pourquoi une telle concentration de conflits au niveau de la péninsule balkanique ?

✗ XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

En 1815, seul le Monténégro devient une principauté indépendante, les autres provinces restant sous domination ottomane ou austro-hongroise. Avec les guerres balkaniques de 1912 et 1913 s'achève le démantèlement de l'Europe ottomane. La Première Guerre Mondiale (1914 – 1918) entraîne le démantèlement de l'empire austro-hongrois et la création, en 1918, de nouveaux Etats. Cela permet à la Serbie de doubler son territoire, au nord, et de fonder la Yougoslavie (le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes). La Seconde Guerre Mondiale (1939 – 1945) quant à elle, ampute la Yougoslavie d'une partie de son territoire (au nord-est et à l'ouest) et par conséquent de sa population.

b. Affaiblissement du pouvoir central et crise économique

✗ L'exacerbation des nationalismes

Les pays de l'Ex-Yougoslavie ne maîtrisent pas leur destin et sont soumis aux jeux des puissances qui les entourent. Il en résulte une frustration forte des populations qui désirent reconnaissance et respect sur le plan international.

On peut comprendre que ces pays aient eu du mal à construire leur unité puisque les trois grandes puissances s'effondrèrent les unes après les autres. De nouvelles formes d'affirmation des identités ethniques et religieuses se sont donc manifestées à l'occasion de la libéralisation et de l'effondrement des régimes communistes.

✗ Chute du communisme

En 1945, Tito instaure son régime totalitaire en Yougoslavie, qu'il souhaite indépendante de l'URSS. La Yougoslavie, qui se compose alors de 6 républiques fédérées (la Serbie, la Croatie, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Macédoine) et de 2 provinces autonomes (la Voïvodine et le Kosovo). Chaque république reste toutefois très encadrée et contrôlée.

La mort de Tito (1980) et l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est (1989-1990) marque ensuite le début d'une grave crise économique, sociale et politique.

Des tensions éclatent entre Serbes, Croates et Slovènes, les deux derniers remettant en cause l'existence de la Fédération. Ces tensions, favorisent le nationalisme, notamment celui des Serbes au Kosovo.

Slobodan Milosevic, futur Président de la Serbie (1989-2001), qui s'appuie sur la ligue Communiste yougoslave, prend position en faveur des serbes qui veulent récupérer le Kosovo. Il impose progressivement son nationalisme destructeur.

✗ Crise économique

La crise économique de la fin des années 80 nourrit les réactions communautaristes contre le « marché » et « l'étranger », vers lesquels veut se tourner Ante Markovic, président de la fédération en 90, qui aurait été le dernier homme capable de maintenir les peuples unis. En effet, les élections libres dans chaque république donnent le pouvoir aux nationalistes.

Le chacun pour soi de la compétition marchande et la perspective d'adhésion à l'union européenne incitent les républiques riches à faire, mêmes seules, le choix libéral et confortent les autres à se refermer encore plus dans la volonté expansionniste et dominatrice d'une nation sur une autre.

II. Une zone européenne d'intérêts et de tensions

L'Ex-Yougoslavie est une zone où se croisent les intérêts de diverses puissances européennes. Il existe plusieurs facteurs stratégiques qui lient cette région avec le reste de l'Europe et du monde.

a. Commerce

Sur le plan commercial, on peut tout d'abord parler de la large ouverture de la région sur la mer Adriatique. Il en résulte un tourisme croissant notamment en Croatie. Celui-ci a pu se développer ces dernières années en raison de la relative stabilité retrouvée. On remarque la forte présence de touristes européens (majoritairement de l'Ouest et du Nord).

De plus, il ne faut pas omettre de signaler que l'Ex-Yougoslavie se situe sur le passage de divers pipelines permettant l'approvisionnement en gaz et en pétrole d'une partie de l'Europe Occidentale. En effet, on peut présenter cette région comme une alternative possible au difficile transit d'énergie par la Biélorussie (crise de 2005).

b. Politique

Historiquement et géographiquement parlant, les pays de l'Ex-Yougoslavie, sont une région à part entière de l'Europe. On peut confronter cette situation avec celle de la Turquie par exemple qui éprouve de grandes difficultés à intégrer l'Union. Les Balkans eux sont déjà presque encerclés par des pays de l'Union Européenne. Il y a une réelle conscience de patrimoine commun.

Du fait de l'extension de l'Union vers l'Est, les Balkans occupent à présent une position centrale. On peut ici parler de « cœur de l'Europe ». Être au centre implique de nombreux intérêts économiques et politiques. Cependant, cela implique également de fortes tensions. On peut considérer cette région comme la jonction entre Europe Occidentale et l'Europe de l'Est. Cette « zone tampon » est donc le maillon le plus fragile du continent à cause du croisement d'intérêts très divers.

c. Le rôle des ONG

Lors de l'éclatement des exactions et de la dislocation de l'Ex-Yougoslavie, les ONG ont pris une place importante dans le paysage de la région. En effet, le conflit a été suivi d'une grave crise humanitaire du fait de la prise pour cibles régulières de populations civiles.

La longue période de conflit a été suivie par un difficile retour au développement et à l'activité économique. Ici également, les ONG ont joué un rôle de premier ordre. Les organismes de développement, notamment européens, s'y succèdent depuis la fin des conflits. Ce phénomène reflète parfaitement l'intérêt des Européens pour les populations de cette région.

Cependant on remarque que l'accès à la démocratie reste difficile.

III. Un accès difficile à la démocratie

a. Nostalgie de l'autodétermination

Le calme relatif sous la gouvernance de Tito n'a pas réussi à endiguer les nationalismes rampants des différentes ethnies. Chacune d'entre elles ne rêvent que de soumettre les autres à sa propre domination. Dans les années 90 la région passe de l'influence communiste à celle de l'Union Européenne. Celle-ci ne va pas être capable de gérer seule le conflit et l'explosion de la Yougoslavie.

b. De l'UE à l'OTAN

La prise en charge de la Yougoslavie par les douze membres de la CEE depuis 1980 n'aboutit pas à cause des divergences d'opinions qui minent les débats (France et Allemagne sur la Slovénie et la Croatie). C'est donc l'ONU qui prend le relais face à des exactions toujours plus violentes. Cependant, la complexité diplomatique de la situation ralentit les actions de l'institution. C'est donc unilatéralement et au nom du droit d'ingérence que l'OTAN engagera ses premières actions militaires. Elles seront l'unique moyen pour stopper les combats. Encore une fois, la force l'a emportée sur la démocratie.

c. Prospective

Avec le temps, la démocratie semble apparaître peu à peu, véhiculée par la politique de l'UE. La séparation pacifique du Monténégro et de la Serbie semble fortement influencée et soutenue par l'union européenne. On peut également parler de l'intégration de la Slovénie dans l'Union Européenne (2004) et la zone euro (1^{er} janvier 2007) qui laisse entrevoir un espoir futur pour la région.

De plus, l'intérêt des Européens semble se concrétiser. En effet, le développement du tourisme en Croatie est un signe fort de la confiance retrouvée de l'opinion publique.

CONCLUSION

En définitive, nous retenons que les peuples qui ont formé la Yougoslavie ont constamment été le jeu des grandes puissances, qui se disputaient le point stratégique de la péninsule balkanique.

En imposant des régimes strictes, totalitaires voire génocidaire, les chefs au pouvoirs avaient réussi à canaliser les haines qui grandissaient.

Inévitablement, la chute de ces régimes entraîna des guerres inter-ethniques, politico-religieuses qui massacrèrent des populations entières. Seul le recours à la force de l'OTAN, sous prétexte de « droit d'ingérence » a permis de stabiliser un temps soit peu les rapports de force. Aujourd'hui à nouveau recomposée, la région de l'Ex-yougoslavie semble se diriger peu à peu vers la démocratie et la libéralisation, donc vers l'Europe.



LES BALKANS GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Situation géographique

L'Ex-Yougoslavie est frontalière de:

- La Grèce
- L'Autriche
- La Hongrie
- La Roumanie
- La Bulgarie
- L'Albanie

Ouverture sur l'Adriatique

Territoire encaissé dans l'Europe



Etats et frontières

L'Ex-Yougoslavie aujourd'hui:

- La République Fédérale de Yougoslavie (2 Rép. et 2 Prov.)
- La Slovaquie
- La Croatie
- La Bosnie-Herzégovine (une Féd. et une Rép.)
- La Macédoine



Villes et cours d'eau

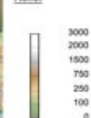
La Danube traverse le nord des Balkans de la Slovaquie à la Roumanie.

Nombreux lacs et cours d'eau en Bosnie et en Croatie, ce qui permet un développement des sports nautiques.



LES BALKANS GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Relief



Relief très accidenté.

Mont Maglic à 2383 m.

Chaînes dinariques d'ouest en est.



Paysages

- Lac
- Montagnes-Pâturages
- Montagnes-Terres arables
- Plaines-Forêts
- Plaines-Récoltes permanentes
- Montagnes-Forêts

La moitié du territoire est couverte de forêts (Bosnie et Serbie principalement).

Au nord-ouest et nord-est: grandes plaines fertiles.

Au sud-ouest: plateaux karstiques, climat méditerranéen.



Type de sols

- Chaud-Humide
- Chaud-Très humide
- Chaud-Aride
- Mouillé-Très humide
- Mouillé-Varié
- Mouillé-Humide

Ex-Yougoslavie dominée par des terres humides et un climat continental.

Le littoral est marqué par un sol très humide et une atmosphère chaude.